

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00119

Numéro SIREN : 893 924 936

Nom ou dénomination : 5C PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2023 sous le numéro de dépôt 4860



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 11		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net		Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
ACTIF CIRCULANT	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
	Participations mises en équivalence							
	Autres participations							
	Créances rattachées à des participations							
	Autres titres immobilisés							
Comptes de Régularisation	Prêts							
	Autres immobilisations financières							
	Total II							
	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens	268 353		268 353	2 494 170	2 225 817-	89. 24-	
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
Comptes de Régularisation	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	7 440		7 440	1 001	6 439	643. 41	
	Autres créances	10 559		10 559	182 388	171 829-	94. 21-	
	Capital souscrit - appelé, non versé							
	Valeurs mobilières de placement							
	Disponibilités	1 302 718		1 302 718	64 168	1 238 550	NS	
	Charges constatées d'avance (3)	17 304		17 304		17 304		
	Total III	1 606 374		1 606 374	2 741 726	1 135 352-	41. 41-	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 606 374		1 606 374	2 741 726	1 135 352-	41. 41-	

*certifié conforme
Pascal Banelle
Président*

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 11	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	1 091-		1 091-	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	154 810	1 091-	155 901	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	154 719	91-	154 810	NS
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 884	246 650	171 767-	69.64-
	Dettes fiscales et sociales	201 771	167	201 604	NS
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	1 175 000	2 495 000	1 320 000-	52.91-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	1 451 655	2 741 817	1 290 162-	47.06-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 606 374	2 741 726	1 135 352-	41.41-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 451 655 2 741 817

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 11	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	3 115 159		3 115 159	181 501	2 933 658	NS
Chiffre d'affaires NET	3 115 159		3 115 159	181 501	2 933 658	NS
Production stockée			2 225 817-	2 494 170	4 719 987-	189. 24-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 220		6 220	
Autres produits			44	2	42	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			895 606	2 675 673	1 780 067-	66. 53-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			940 268	2 672 325	1 732 057-	64. 81-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			50 221	4 438	45 784	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			433		433	
Salaires et traitements			29 328		29 328	
Charges sociales			10 969		10 969	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4	1	3	265. 22
Total des Charges d'exploitation (II)			1 031 223	2 676 764	1 645 541-	61. 48-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			135 617-	1 091-	134 526-	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 11	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	135 617-	1 091-	134 526-	NS
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	336 000		336 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	336 000		336 000	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	336 000		336 000	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	45 573		45 573	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 231 606	2 675 673	1 444 067-	53. 97-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 076 796	2 676 764	1 599 968-	59. 77-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	154 810	1 091-	155 901	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5C PROMOTION
Société par Actions Simplifiées au capital de 1 000 €
Siège Social : 1 200 Avenue d'Italie – 82 000 MONTAUBAN
RCS MONTAUBAN 893 924 936

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt trois,
Le 30 juin,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

Les associés de la société 5C PROMOTION, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est sis 1 200 Avenue d'Italie – 82 000 MONTAUBAN immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTAUBAN sous le numéro 893 924 936 (ci-après la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Mixte sur convocation régulière du Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pascal FARELLA, en sa qualité de Président de la Société.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véridique par le Président de séance permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance détiennent 1.000 actions en pleine propriété sur les 1.000 actions ayant droit de vote.

Le président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer. Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- ✓ Les copies des lettres de convocation des associés,
- ✓ La feuille de présence à l'Assemblée,
- ✓ Le rapport de gestion du Président,
- ✓ Le rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code du Commerce,
- ✓ Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée,
- ✓ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Puis le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés huit (8) jours au moins avant la date de la présente Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. De la compétence de l'assemblée générale ordinaire
 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général ;
 - Affectation du résultat de l'exercice ;
 - Examen et approbation des conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de Commerce ;
2. De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :
 - Projet d'augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'une consultation périodique (article L 225-129-6 alinéa 2 du Code du Commerce) ;
 - Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités ;

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président de son rapport spécial sur les conventions de l'article L 227-10 du Code du Commerce.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président ouvre le scrutin et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION 1 :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus de leurs mandats au Président et au Directeur Général

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

Approuve le montant des dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal (Article 39-4 du Code Général des Impôts) que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un bénéfice pour un montant de **154 810 euros**.

Donne quitus entier et sans réserve au Président et au Directeur Général de l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2

Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- ✓ du rapport de gestion du Président,
- ✓ des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

Approuve la proposition du Président et,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 faisant apparaître un bénéfice de 154 810 €

Origine	
Résultat de l'exercice	154 810 €
TOTAL	154 810 €
Affectation	
Au poste « Réserve légale »	100 €
Au poste « Report à nouveau »	154 710 €
TOTAL	154 810 €

Prend acte de la répartition des capitaux propres après affectation, savoir :

	Avant affectation	Après affectation
Capital social	1 000 €	1 000 €
Réserve légale	0 €	100 €
Report à nouveau	- 1 091 €	153 619 €
Résultat de l'exercice :	154 810 €	0 €
TOTAL	154 719 €	154 719 €

RESOLUTION 3

Mention des conventions réglementées

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture :

- ✓ du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L227-10 et suivants du Code du Commerce,

Se prononce sur les conclusions dudit rapport et,

Prend acte de l'absence de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce

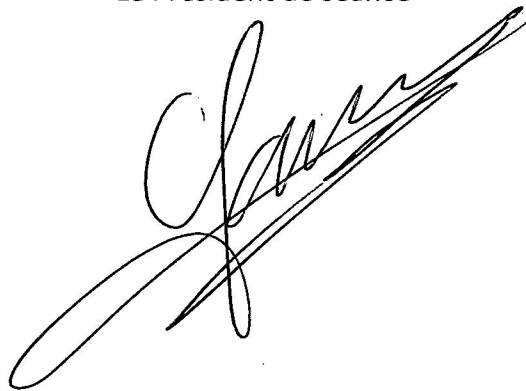
Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par le Président de séance et les Associés présents.

SIGNATURE

Pascal FARELLA
Le Président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. FARELLA', written over a horizontal line.